



FINDING Your Way TROUVER votre chemin

*Pour les personnes atteintes de l'Alzheimer,
chaque pas compte.*

Informations sur les dispositifs de repérage

Trois personnes sur cinq atteintes de l'Alzheimer et les maladies apparentées s'égarer à un moment ou un autre, souvent sans crier gare. L'équilibre entre leur autonomie et leur sécurité est souvent délicat. Bien que la disparition d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer soit pénible et puisse comporter des dangers, le fait de disposer d'un plan de sécurité peut réduire le temps consacré aux recherches et atténuer les méfaits.

Le plan de sécurité peut prévoir l'utilisation par la personne atteinte d'un dispositif de repérage et son inscription à un registre d'errance comme [MedicAlert^{MD}](#) [Sécu-Retour^{MD}](#) ou un registre de personnes vulnérables pris en charge par le service de police local ou la Police provinciale.

Les dispositifs de repérage comportent des avantages et des inconvénients. Selon certains, l'utilisation d'un tel dispositif améliore la liberté personnelle et la sécurité tout en procurant à l'aidant la tranquillité d'esprit. D'autres le perçoivent comme une intrusion dans la vie privée.

L'utilisation d'un dispositif de repérage ne diminue pas la nécessité de vérifier régulièrement l'état de la personne atteinte.

Il est important que les personnes qui ont reçu récemment un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée aient une discussion dès que possible avec leurs proches. Le fait de discuter ouvertement avec toutes les parties concernées aidera à la prise de décisions éclairées. Votre Société Alzheimer locale peut vous apporter une aide.

Les dispositifs de repérage répondent généralement à deux besoins :

1. Repérer une personne égarée.
2. Conférer une plus grande autonomie à une personne qui souhaite sortir seule, mais qui pourrait s'égarer.



Pour les coordonnées de votre Société Alzheimer locale,
appelez le 2-1-1
Visitez: FindingYourWayOntario.ca

Société Alzheimer Society

Financé par





Types de dispositifs

Des nouvelles technologies apparaissent sur le marché tous les jours.

Les méthodes de repérage varient selon les dispositifs :

- Certains dispositifs doivent être activés par l'aidant par un appel téléphonique ou par la transmission d'un signal d'alarme, ce qui enclenche la recherche.
- D'autres ont recours à un ordinateur, au téléphone, au cellulaire, aux préposés d'un centre d'appels ou à un lien direct avec la police.
- D'autres encore émettent un signal d'alarme lorsque la personne atteinte franchit une limite prédéterminée et ajustable appelée « barrière géographique ».

| Type de dispositif | Caractéristiques générales | Restrictions | Applications |
|---|---|--|--|
| Système de positionnement global (SPG) | <ul style="list-style-type: none">• Utilise des signaux radio transmis par satellite à des récepteurs électroniques pour repérer dans un rayonnement de quelques mètres une personne qui porte un émetteur• Fonctionne avec des piles, mais peut aussi être alimenté par courant alternatif, par un ordinateur, une connexion Internet, le service téléphonique ordinaire ou cellulaire et par les proposés d'un centre d'appels | <ul style="list-style-type: none">• Conçu pour un usage extérieur• Inapte à repérer un emplacement précis• Inefficace sous les ponts, à l'intérieur d'un édifice, dans un endroit souterrain ou sous l'eau• Les signaux satellites sont facilement perturbés par des interférences électriques, une végétation dense ou de hauts édifices | <ul style="list-style-type: none">• Intégré à certains modèles d'autos• Certains utilisent une carte numérisée sur Internet pour repérer une personne• D'autres permettent l'établissement d'un périmètre de sécurité• L'A-GPS (le GPS assisté) recourt à un serveur auxiliaire (tour de téléphonie cellulaire) pour réduire les délais de localisation |



| Type de dispositif | Caractéristiques générales | Restrictions | Applications |
|--|--|--|---|
| Radiofréquence (RF, dispositif de modulation de fréquence ou téléguidé) | <ul style="list-style-type: none">• Transmet des signaux radio pour déterminer la position exacte d'une personne• Fonctionne avec des piles d'une durée d'environ 45 jours• Recourt à plusieurs récepteurs pour repérer l'emplacement exact de transmission• Efficace dans des zones boisées, à l'intérieur d'un édifice• Les signaux sont amplifiés lorsque les récepteurs s'approchent de l'émetteur• Le signal attribué au dispositif est une fréquence radio unique à l'émetteur (c.-à-d. au porteur de l'appareil) | <ul style="list-style-type: none">• La portée maximale peut être inférieure à 5 km | <ul style="list-style-type: none">• Projet Lifesaver (Project Lifesaver®) est un programme pris en charge par la Police provinciale et par plusieurs services de police régionaux• Il s'agit d'un bracelet porté par la personne qu'elle pourrait égarer |
| Téléphone cellulaire | <ul style="list-style-type: none">• L'utilisateur peut activer un système de repérage en composant le 911• Le téléphone cellulaire permet la communication bidirectionnelle | <ul style="list-style-type: none">• La personne doit avoir l'appareil avec elle et savoir comment et quand l'utiliser• Assujetti à la présence ou non d'un signal cellulaire• Offert uniquement sur les nouveaux modèles de téléphone cellulaire | <ul style="list-style-type: none">• Nouvelles technologies telles que l'iPad, l'iPhone, les téléphones intelligents |



Choisir un dispositif

Voici quelques aspects à considérer pour choisir le type d'appareil qui conviendra le mieux à vos besoins :

Où le dispositif sera-t-il utilisé?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Dans une résidence privée | <input type="checkbox"/> Dans un établissement de soins |
| <input type="checkbox"/> À l'intérieur | <input type="checkbox"/> À l'extérieur |
| <input type="checkbox"/> À de multiples emplacements | |

Où les recherches sont-elles susceptibles de se dérouler?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> À l'intérieur d'un édifice | <input type="checkbox"/> À l'extérieur |
| <input type="checkbox"/> En milieu urbain | <input type="checkbox"/> En milieu rural |
| <input type="checkbox"/> En terrain boisé | <input type="checkbox"/> En terrain découvert |
| <input type="checkbox"/> Près de l'eau | |

Quels appareils sont les mieux appropriés à ces endroits?

Quelle liberté de mouvement l'appareil permettra-t-il?

Si nécessaire, la personne qui est atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée sera-t-elle en mesure d'utiliser l'appareil?

Qui sera chargé de surveiller la personne atteinte ou de la repérer?

- La famille
- Les aidants
- Un organisme tiers



Aspects particuliers à considérer

Pour la personne qui peut s'égarer:

- Le dispositif doit-il être fixé sur la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ou peut-elle simplement le porter?
- La personne atteinte peut-elle tolérer le port de cette technologie?
- L'apparence de la technologie est-elle importante (p. ex., taille, poids)?
- Un bouton « aide-appel » serait-il utile?
- La personne doit-elle identifier sa propre position?

Pour les aidants:

- Qui doit localiser ou repérer la personne (p. ex., un aidant, un organisme, un centre d'appels, la police)?
- La personne qui s'est égarée a-t-elle besoin d'une communication bidirectionnelle?
- Est-il facile d'entretenir le dispositif (p. ex., le nettoyer, charger les piles)?
- Le dispositif nécessite-t-il des compétences, des connaissances ou une formation particulières pour l'utiliser?
- L'aidant doit-il connaître la région? Une carte est-elle nécessaire?
- Le système peut-il s'adapter à des besoins changeants (p. ex., départ en vacances)?



Questions techniques et de service liées à l'appareil :

- Quelle est la fiabilité de cette technologie? A-t-elle été analysée par un organisme réputé?
- Le dispositif est-il approuvé ou pris en charge par les services de police?
- Ce dispositif fonctionnera-t-il s'il est
 - immergé?
 - hors d'une portée particulière?
 - à l'écart d'une zone prédéterminée ou à l'extérieur d'un édifice?
- Ce dispositif émettra-t-il un signal d'alarme si la personne
 - enlève le dispositif?
 - fait une chute?
 - est près de l'eau?
 - est immergée dans de l'eau?
 - est hors d'une portée particulière?
 - est loin d'une zone prédéterminée ou sort d'un édifice?
- Ce dispositif comprend-il
 - un bouton d'alarme?
 - une communication bidirectionnelle?
- Le dispositif est-il durable?



- Le dispositif nécessite-t-il d'autres matériels comme un ordinateur, Internet ou un téléphone cellulaire pour fonctionner?
- Le dispositif est-il facile à enlever, à perdre ou à oublier par la personne?
- Le dispositif offre-t-il une période d'essai?
- Quelle est la durée de la garantie?
- Quels éléments la garantie couvre-t-elle?
- Existe-t-il une politique d'échange pour la mise à niveau du dispositif selon l'évolution des besoins ou l'offre de nouvelles technologies?
- Peut-on recourir rapidement à un appareil prêté en cas de besoin?
- Le dispositif convient-il à la personne qui le porte?

Considérations financières:

- Quel est le coût du dispositif?
- Y a-t-il des coûts permanents d'exploitation (frais de service mensuels ou de réparation de l'appareil)?
- Y a-t-il un coût pour remplacer les piles?
- Ce dispositif est-il couvert par une source quelconque de financement (p. ex., une assurance médicale, une organisation caritative, un club philanthropique, un programme social du gouvernement)?

Références

1. *Université McMaster, École des sciences de la réadaptation (2006). The Locating Technology Project. Locating Technology for People Who are at Risk of Wandering: Tips for consumers.*
2. *Société Alzheimer du Canada, programme Sécu-Retour^{MD}.*

